La Roquebrou
Porte du midi

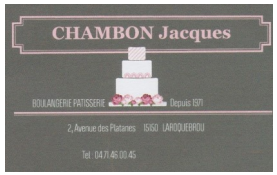

CENTRE FRANCE
Banque Assurance Immobilier

cantal
LE DÉPARTEMENT

Groupama
D'OC

LAROQUEBROU
CANTAL

Association Touristique des Gorges de la Cère

DIMANCHE 6 MAI 2018
XXIV ème JOURNÉE
DES GORGES DE LA CÈRE

En famille ou
entre amis
venez partager nos randos pédestres,
VTT, vélo et botanique

RANDONNEES PEDESTRES

Responsable : Claude Mespoulhés
Tel : 06/41/04/18/53
Tarif FFRP 3€ Autre 5€

Pique-nique sorti du sac (randonnées longues)
Ravitaillements en eau et fruits secs

21km : *Laroquebrou rive droite*
17 km : Laroquebrou et ses panoramas sur les sommets Cantaliens.
Départ : 8h30
11 km : *A la découverte des gorges de la Cère Siran - Laroquebrou.*
Départ de Laroquebrou, par bus gratuit 8h30.
Botanique : *départ 14h30* 2€
Responsable : Monique Jacquemond
Tel : 05.65.33.85.20
Patrimoine : *Départ 14h30* 2€

CIRCUITS VTT

Responsable : Régis Poumeyrol
Tel : 06/77/21/00/07
Tarif FFCT 3€ Autre 5€
Ravitaillements en eau et fruits secs

21 km et 28km
Départs : entre 8h et 8h30
Circuit jeunes, 9km encadrés par l'US Siran.
Départ : 9h30

CIRCUITS CYCLOS

Responsable : André Balthazar
Tel : 06/73/56/04/89
Tarif FFCT 4€ Autre 6€
Casse-Croûte gratuit

Départs : horaires libres
Deux circuits entre Xaintrie et Ségala
80 km et 60 km

Balisage spécifique à chaque circuit : *pédestre, vtt, cyclos.*

.

Infos pratiques

Renseignements sur l'organisation

Mairie de Laroquebrou 04 71 46 00 48
Email: mairiedelaroquebrou@orange.fr
Claude Mespoulhés : 06.41.04.18.53

Lieu d'accueil et inscriptions

Départs et arrivées des randonnées

Salle des fêtes de Laroquebrou
A partir de 7h30 : accueil
avec petit déjeuner offert

De 13h à 14h30 : restauration-déjeuner à 13€
apéritif offert
Inscriptions recommandées au
06/71/06/64/86

Casque obligatoire pour VTT, et Cyclos de moins de 18 ans.
Marcheurs : Chaussures de marche recommandées.
-Mineurs : Accompagnant obligatoire ou autorisation parentale.
- Respectez le code de la route, les consignes de sécurité de l'organisation, les autres usagers, l'environnement, les propriétés privées et espaces publics.

Le participant s'engage sous son entière responsabilité et déclare que son état de santé lui permet de participer à la randonnée.
L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration de matériel avant, pendant ou après les randos.
L'organisation se réserve le droit de modifier certaines portions de parcours en fonction des conditions climatiques ou autre aléa nuisible au bon déroulement des randonnées.

Merci de vous présenter à l'arrivée.